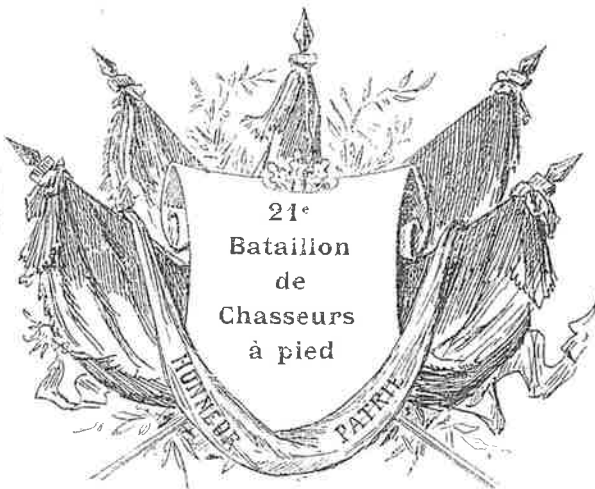


RÉPUBLIQUE



FRANÇAISE

ORDRE NATIONAL

DE LA

# Légion d'Honneur

21<sup>e</sup> Bataillon de Chasseurs à Pied

Par arrêté ministériel du 14 juin 1919,  
rendu en application des Décrets du 13 Août 1914 et  
du 1<sup>er</sup> Octobre 1918, publié au "Journal Officiel" du  
19 juin 1919.

La Croix de Chevalier dans l'Ordre  
National de la Légion d'Honneur, a été attribuée  
à la mémoire du sous-Lieut' De Mostuejouls

**MORT POUR LA FRANCE**

"jeune et bel officier. Tombé dans toute l'ar-"  
"deur de sa bouillante jeunesse après avoir enlevé"  
"une mitrailleuse en pleine action et tandis qu'il"  
"poursuivait l'ennemi à la baïonnette aux reins."  
"A été cité."

Chalindrey le 3 juillet 1919.

Le Capitaine Remy,  
Commandant le Dépôt du 21<sup>e</sup> B. C. P.